

Tableau des licences par catégorie d'âge avec pour certaines la concordance des séries entre les différentes disciplines 2010

SÉRIES	ÂGES (H et D) (a)	ROUTE		VTT						PISTE		CYCLO-CROSS		BMX
		HOMME	DAME	Cross-Country		Descente		4 X	Trial	HOMME	DAME	HOMME	DAME	H/D
				HOMME	DAME	HOMME	DAME	HOMME						
Elite Professionnel Ayant un contrat avec rémunération avec un groupe sportif reconnu par l'U.C.I.	19 ans et plus	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	
1 <sup>ère</sup> catégorie (1)	19 ans et plus	Les 300 premiers du classement national FFC (à l'exception des coureurs sous contrat avec un groupe sportif reconnu par l'UCI qui seront classés en Elite Professionnel) En dehors des coureurs ci-dessus les Comités régionaux ont la responsabilité de la classification de leurs coureurs en 1 <sup>ère</sup> catégorie selon le pourcentage de représentativité fixé par le Conseil d'Administration de la FFC	- Licenciés figurant sur la liste nationale de haut niveau "Elite" et "Seniors"  - les 25 premières du classement national F.F.C.	- 30 premiers du cit Gal Coupe de France Scratch - 20 premiers du Chtp France Hommes - 10 premiers du Chtp France Espoirs - 5 premiers d'1 manche de coupe de France Scratch - Podiums scratch Coupe de France - 3 premiers du chtp et de la Coupe de France XC Marathon - Licenciés figurant sur la liste nationale de haut niveau "Elite" et "Seniors"	5 premières du classement général : de la Coupe de France de France du Chtp de France scratch - Podiums scratch Coupe de France - 3 premières du chtp et de la Coupe de France XC Marathon - Licenciées figurant sur la liste nationale de haut niveau Elite et Seniors	8 premiers du classement général : de la Coupe de France scratch du chtp France scratch - Podiums scratch Coupe de France - Licenciés figurant sur la liste nationale de haut niveau "Elite", "Seniors" et "France-jeune"	3 premières du cit gal de la Coupe de France dames du Chtp de France + sélectionnés en Equipe de France	4 premiers du cit gal de la Coupe France Hommes du Chtp de France + sélectionnés en Equipe de France	Podiums championnats France, Europe et Monde Elite + Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau Elite et Seniors	- Podiums des Championnats de France et d'Europe (Espoirs et Elite) - pour les disciplines individuelles - Pôle France (Elite et Espoirs) - Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau "Elite" et "Seniors"	15 premiers Elite et 5 premiers Espoirs du Challenge National et des Championnats de France	Sélectionnés en équipe de France Elite Podiums des Championnats de France Podium du challenge national Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau Elite et Seniors	Pilotes 1 <sup>ère</sup> catégorie (H) classés dans les 5 premiers du Chtp de France "Elite" Finalistes (H et D) des championnats d'Europe et du Monde Elite Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau Elite et Seniors	
2 <sup>ème</sup> catégorie (2)	19 ans et plus	Classification sous la responsabilité des comités régionaux selon le pourcentage de représentativité fixé par le Conseil d'Administration de la FFC	Classification sous la responsabilité des comités régionaux	- De la 31 <sup>e</sup> à la 60 <sup>e</sup> place du cit gal Coupe de France - De la 21 <sup>e</sup> à la 60 <sup>e</sup> place chtp France homme - De la 11 <sup>e</sup> à la 30 <sup>e</sup> place Chtp France Espoirs - les 15 premiers scratch hommes Course Open régional - les podiums scratch hommes de la course Open régional - Les juniors 2 <sup>e</sup> année classés parmi : - les 5 premiers du cit gal Coupe de France - les 5 premiers Chtp de France Europe et Monde Juniors - les 3 premiers d'une manche Coupe France - Les juniors 2 <sup>e</sup> année classés de la 6 <sup>e</sup> à la 20 <sup>e</sup> place du cit gal Coupe France et chtp France auront le choix entre leur classification en 2 <sup>e</sup> cat ou 3 <sup>e</sup> cat. - De la 4 <sup>e</sup> à la 10 <sup>e</sup> pt. Chtp ou coupe France XC Marathon - Licenciés figurant sur la liste nationale de haut niveau "France-Jeune"	De la 6 <sup>e</sup> à la 20 <sup>e</sup> place du cit gal Coupe de France scratch du Chtp de France scratch - de la 4 <sup>e</sup> à la 10 <sup>e</sup> place du Chtp ou de la coupe de France XC Marathon - Podium Chtps France, Europe et Monde Juniors - Licenciées figurant sur la liste nationale de haut niveau "France-Jeune"	De la 9 <sup>e</sup> à la 50 <sup>e</sup> place du cit gal de la Coupe de France scratch et du Chtp de France scratch	De la 4 <sup>e</sup> à la 8 <sup>e</sup> place du cit gal de la Coupe de France scratch et du Chtp de France scratch	De la 5 <sup>e</sup> à la 8 <sup>e</sup> place du cit gal de la Coupe de France hommes et Chtp de France hommes	Autres coureurs des classes Elite et Experts + coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau "France-Jeune"	Série « Route » Pôle France (Juniors) Podiums des chtps de France Juniors (disciplines individuelles) Coureurs figurant sur la liste nationale de haut-niveau "France-Jeune"	Série « Route » Coureurs figurant sur la liste nationale de haut-niveau "France-Jeune"	Autres pilotes (H) évoluant en Elite et en nationale Pilotes figurant sur la liste de haut-niveau "France-Jeune" Podiums au Chtp de France et finalistes aux Chtps Europe et Monde Juniors Pilotes (dames) classés dans les 8 1 <sup>ères</sup> du Chtp France Juniors Filles/Dames		
3 <sup>ème</sup> catégorie (2)	19 ans et plus	Classification sous la responsabilité des comités régionaux selon le pourcentage de représentativité fixé par le Conseil d'Administration de la FFC	Classification sous la responsabilité des comités régionaux	Autres coureurs voulant prétendre à une sélection aux Chtps France VTT ou être classés au gal coupe France VTT et XC Marathon - Les juniors 2e année classés de la 6 <sup>e</sup> à la 20 <sup>e</sup> place du cit général de la Coupe France et du chtp France auront le choix entre leur classification en 2 <sup>e</sup> cat. ou 3 <sup>e</sup> cat.	Autres coureurs voulant prétendre à une sélection aux Chtps France VTT ou être classés au gal coupe France VTT et XC Marathon	Autres coureurs voulant prétendre à une sélection aux Chtps France VTT	Autres coureurs voulant prétendre à une sélection aux Chtps France VTT ou être classés au gal coupe France VTT	Autres coureurs voulant prétendre à une sélection aux Chtps France VTT ou être classés au gal coupe France VTT	Coureurs des classes "Nationale" "Régionale"	Série « Route »	Série « Route »	Autres coureurs		
Cyclisme pour tous Pass/cyclisme open (b) Pass/cyclisme (b) Pass/cyclo sportive (b) Pass/nature (b) Pass/loisir (c)	17 ans et plus 17 ans et plus 17 ans et plus 4 ans et plus	Classification sous la responsabilité des comités régionaux	Classification sous la responsabilité des comités régionaux	Autres coureurs	Autres licenciés	Autres coureurs	Autres licenciés	Autres coureurs	Autres licenciés	Série « Route »	Série « Route »	Autres coureurs		

**REMARQUES**

- (1) En plus des 300 premiers coureurs du classement national FFC qui seront 1<sup>ère</sup> catégorie, les comités régionaux ont la responsabilité du classement de leurs coureurs selon le pourcentage de représentativité fixé par le conseil d'administration de la FFC
- (2) Les comités régionaux ont la responsabilité de classer leurs coureurs en 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> catégorie, Pass/cyclisme open et Pass/cyclisme sur route
- (a) Age pris en compte : Age atteint ou devant être atteint dans l'année de licence.
- (b) Pass/cyclisme open, Pass/cyclisme, Pass/cyclo sportive et Pass/sport nature : Ces licences sont délivrées à partir de 17 ans, sur présentation obligatoire d'un certificat médical. En dehors de l'activité liée à ces licences dans les différentes disciplines, le titulaire d'une licence Pass/cyclisme open pourra prendre part aux épreuves régionales sur route dès lors que l'épreuve est ouverte aux 3ème catégorie. La participation au championnat régional de 3ème catégorie reste à l'appréciation des comités régionaux. L'ensemble des licences du cyclisme pour tous ne donne pas accès aux championnats de France. Pour la participation aux championnats régionaux, se référer à la réglementation fédérale et dans certains cas aux dispositions régionales"
- (c) Pass/ loisir est délivrée sans certificat médical et ne permet pas la participation à des compétitions.
- (d) Licence Jeune : (prélicencié, poussin, pupille, benjamin, minime, cadet). Cette licence est délivrée sur présentation obligatoire d'un certificat médical. (voir [3] et [9]).
- (e) Licence Service : (signaleur (titulaire du permis de conduire) cibiste, motard, chauffeur, sympathisant, personnel vacataire). Cette licence, délivrée avec ou sans présentation d'un certificat médical, ne permet pas la participation à des compétitions. Elle est réservée aux personnes de 18 ans et plus qui sont amenées à remplir une tâche dans l'organisation de manifestations sportives, dans l'accomplissement de missions (sportives ou non) pour le compte de la FFC, des Comités régionaux, départementaux, des clubs ou qui souhaitent, tout simplement, faire partie de la FFC au titre de sympathisant voir [3] et [9].
- (f) Licence Encadrement : (dirigeant, cadre technique, arbitre école de vélo et BMX, encadrement équipe de France, cadre technique national, dirigeant national, stayer - arbitre école vélo et BMX)
- (g) Licence Arbitre : réservée aux commissaires régionaux FFC, nationaux FFC, fédéraux et internationaux UCI de toutes disciplines (route, VTT, piste, cyclo-cross et BMX) et chronométreurs régionaux et fédéraux.
- (h) Licence Direction Cyclisme Professionnel : Directeur sportif et Directeur sportif adjoint - Manager et Manager adjoint - Directeur de l'organisation (Pro-Tour, HC, calendrier historique)